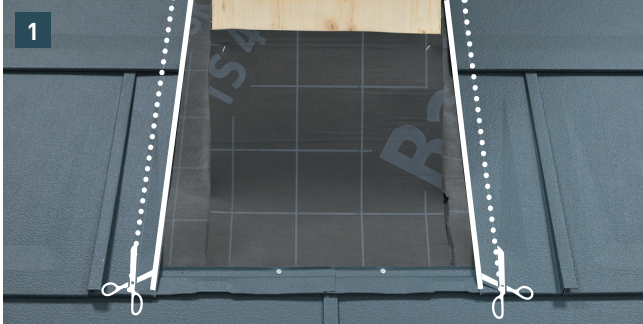




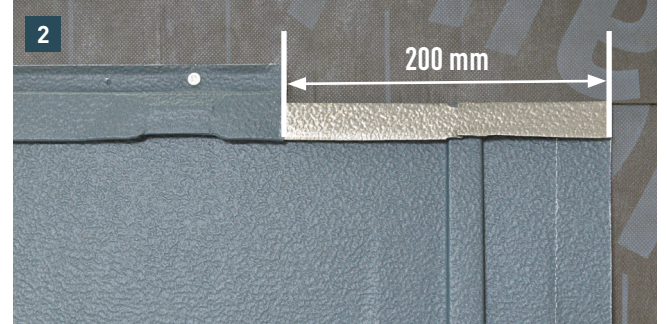
**ROBUSTE
COMME UN TAUREAU**

ABERGEMENT VARIO

INSTRUCTIONS DE MONTAGE



Pour le raccordement à la cheminée, tracer un repère correspondant à un relevé de 30 mm, puis découper la couverture de toit PREFA [1].

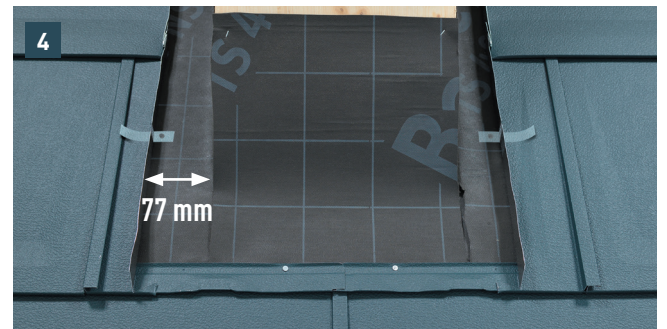


Particularité pour les toitures en R.16 et panneaux de toiture FX.12 :

Au niveau du bord supérieur de l'abergement, entailler et découper l'emboîtement supérieur sur environ 200 mm afin de faciliter le relevé latéral [2].

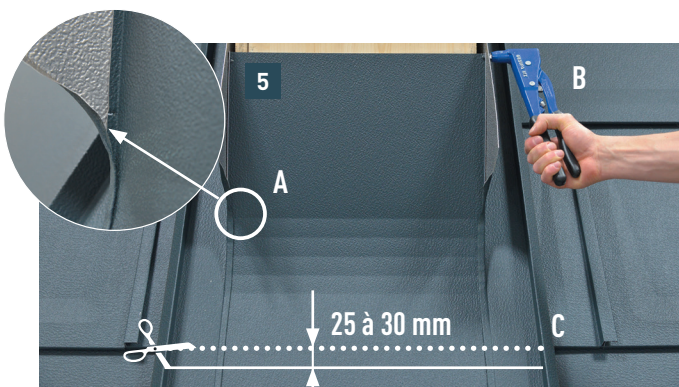


Ouvrir le pli supérieur de la couverture de toit PREFA et réaliser le relevé latéral de la couverture au niveau du repère [3].



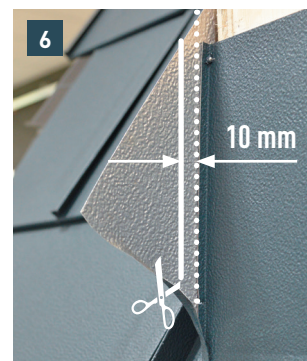
Relever 30 mm de couverture de toit PREFA. Ce relevé servira ensuite à emboîter les parties latérales en réalisant des joints debout. Poser deux pattes de maintien par joint debout afin de fixer ensuite l'abergement [4].

La longueur de l'abergement bas est fonction de l'ensemble des éléments de la toiture et du débord d'emboîtement (entre 25 et 30 mm). Emboîter l'abergement bas raccourci au niveau de l'extrémité inférieure de la couverture de toit PREFA [5C].



Placer l'abergement bas dans la couverture de toit PREFA relevée et le faire glisser vers le haut jusqu'à ce qu'il touche la face avant de la pénétration. Pour faciliter l'adaptation de l'abergement bas à la pente de toit, des pliures ont été réalisées dans ce dernier [5A].

Fixer ensuite l'abergement bas de chaque côté à la partie latérale avec un rivet breveté [5B].



Découper le matériau qui dépasse latéralement [6] et agraffer [7].

Placer l'abergement haut dans la couverture de toit PREFA relevée et le faire glisser vers le bas jusqu'à ce qu'il touche la face arrière de la pénétration. Sur les cheminées étroites, entre autres, il se peut que les parties latérales dépassent de la cheminée. Dans ce cas, il faudra raccourcir ces parties pour les adapter.

REMARQUE : Les parties latérales doivent recouvrir la pénétration d'au moins 150 mm et doivent être légèrement bordées avant la pose.

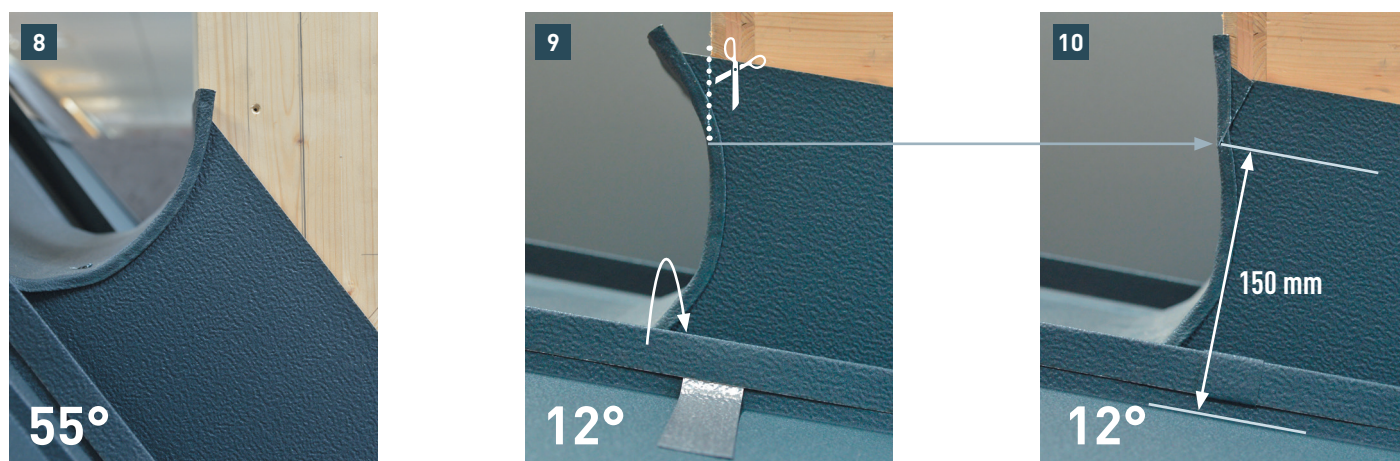
L'abergement Vario est conçu pour les pentes de toit comprises entre 12° et 55°. Sur les pentes de toit de 55°, aucune adaptation supplémentaire de l'abergement haut n'est nécessaire [8].

Si la pente de toit fait 12° ou plus, mais est inférieure à 55°, il faudra adapter l'abergement haut à la pente [9 + 10].

Tracer un repère dans le prolongement de l'arête de la pénétration et découper [9].

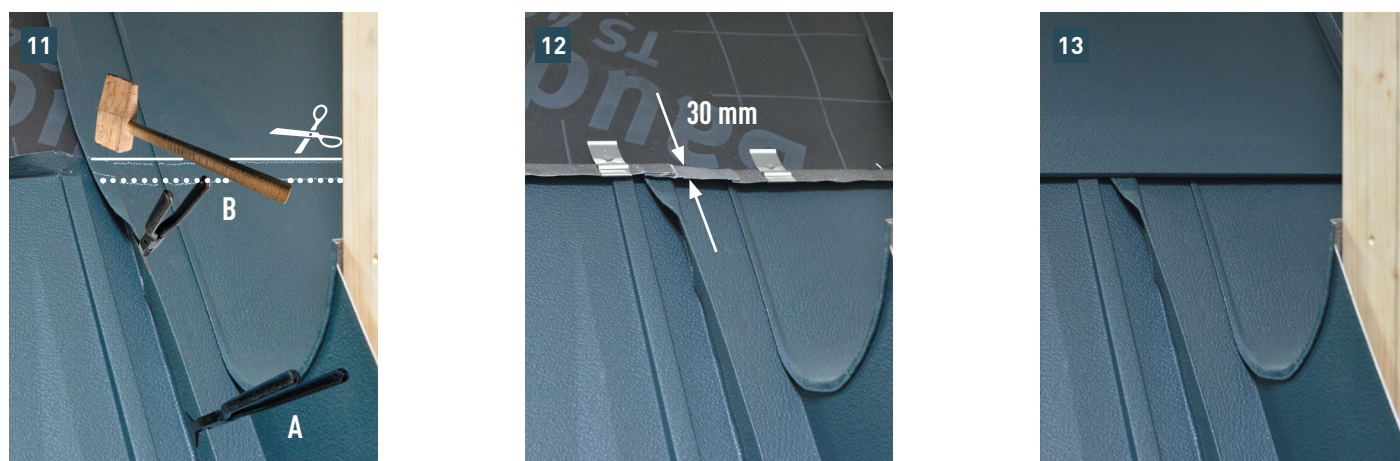
Inciser ensuite le long du repère et rabattre vers l'avant [10], puis fixer la partie latérale de l'abergement sur le joint debout avec des pattes de maintien.

REMARQUE : En cas d'incision de l'abergement haut, veiller à respecter la hauteur minimum de 150 mm.



Fermer les joints debout latéraux [11A], replier vers l'extérieur la partie supérieure des joints debout [11B] et tracer un repère sur l'abergement haut dans le prolongement de la couverture de toit PREFA [11]. Découper l'abergement, en rabattre le bord et le fixer au moyen de pattes [12].

Les éléments de couverture de toit PREFA de la rangée suivante peuvent ensuite être posés sur toute la largeur de la pénétration [13].



CONSEIL : L'abergement Vario convient pour les cheminées, les conduits de ventilation et toute autre pénétration carrée ou rectangulaire.